



COMMUNIQUE DE PRESSE

10 -11 avril 2013 : les EPV au cœur de l'exposition «Savoir faire d'exception» du salon Made in France, salon de la haute façon

Paris, le 8 avril 2013. Du 10 au 11 avril se déroule le salon Made in France by Fatex, rendez-vous annuel des experts de la haute-façon française au Carrousel du Louvre. Dans ce cadre, une exposition «Savoir-faire d'exception made in France » dédiée aux EPV réunira 8 maisons d'excellence labellisées autour de la mode.

Le salon de la haute façon rassemble plus de 100 acteurs dynamiques de ces métiers pour proposer une gamme infinie de savoir-faire et techniques. A la fois professionnel et ouvert au grand public, cette manifestation a pour objectif de valoriser l'artisanat et l'industrie du textile et de l'habillement français.

Pour les 10 ans du salon, les EPV sont mises à l'honneur avec une exposition dédiée au label. En effet, Made in France a sélectionné 8 EPV qui accompagnent les créateurs mode et accessoires pour illustrer les savoir-faire français d'exception :

- Au ver à soie (Fils de soie)
- Duvelleroy (Eventails)
- Janvier Gruson Prat (Gravure, bijoux)
- Parasolerie Heurtault (Ombrelles, parapluies)
- Société tararienne de rasage (Rasage textile)
- Séverina Lartigue (Parure florale)
- Société choletaise de fabrication (Tresses, galons, etc.)
- Société nouvelle Edgard Hamon (Parurier).

Aujourd'hui, plus de 1 000 entreprises bénéficient de ce label décerné par l'Etat pour cinq ans. Parmi elles, près de 350 sont la vitrine des savoir-faire français dans le secteur de la mode. Entre haute couture et prêt à porter, accessoires, broderies, étoffes et dentelles, ces prestigieuses maisons sont les ambassadrices de l'élégance française.

Dès l'entrée du salon, les visiteurs seront accueillis par des démonstrations de la maîtrise exceptionnelle de leurs métiers, regroupés autour de l'exposition « EPV : savoir-faire d'exception made in France ».

Plus d'information :

- Salon Made in France : <http://www.salonmadeinfrance.com>
- Label EPV : <http://www.patrimoine-vivant.com>

A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant est une marque de reconnaissance de l'Etat mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Ces maisons se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. Il est décerné par la Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, Mme Sylvia Pinel et le Ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif, chargée des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique, Mme Fleur Pellerin.

Contact presse

Agathe Djelalian, Chargée de communication du label EPV
ISM - Tel : 01 44 16 80 67 / presse@patrimoine-vivant.com
www.patrimoine-vivant.com/ / www.facebook.com/patrimoinevivant